

REEL 2024 et BUDGET 2025 : Note de synthèse
Conseil municipal du 4 avril 2025

Réel 2024 en €

Synthèse

FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT	
Recettes (Fonct. + Invest.) de l'exercice	1 351 699,39
Dépenses (Fonct. + Invest.) de l'exercice	1 053 579,30
Solde de l'exercice 2024 : Excédent	298 120,09
Excédent reporté (Fonct. + Inv.) de l'exercice 2023	74 455,72
Solde cumulé de TRESORERIE à fin 2024 : Excédent	372 575,81

Dette à fin 2024	274 119
<i>Rappel à fin 2019</i>	<i>499 000</i>

Détail

INVESTISSEMENT	Réel 2024
Recettes d'investissement	365 057,02
Dépenses d'investissement	240 969,26
Résultat investissement de l'exercice	124 087,76
Reste à réaliser	0
Déficit reporté de l'exercice 2023	120 835,95
SOLDE INVESTISSEMENT CUMULÉ : Excédent	3 251,81

FONCTIONNEMENT	Réel 2024
Recettes de fonctionnement de l'exercice	986 642,37
Dépenses de fonctionnement de l'exercice	812 610,04
Excédent de fonctionnement de l'exercice	174 032,33
Excédent reporté de l'exercice 2023	195 291,67
SOLDE FONCTIONNEMENT CUMULÉ : Excédent	369 324,00

Dette : le désendettement se poursuit grâce au remboursement d'emprunts de 72 000€ en 2024 ce qui porte notre dette en fin d'année à 274 119€ soit 367€ par habitant.

Budget de Fonctionnement : La marge dégagée en 2024 est proche de celle de l'année dernière malgré des hausses assez importantes constatées sur l'énergie et les contrats de prestations de service, compensées par l'amélioration des recettes. Les commentaires sur les recettes de fonctionnement sont détaillés dans l'article Finances de notre magazine Le Messenger 2025.

Coté investissement, le déficit de 2023, dû pour l'essentiel à des décalages dans le versement des subventions à recevoir, a été entièrement comblé. Le détail des investissements est listé dans le journal municipal Le Messenger 2025.

L'excédent de trésorerie à fin 2024 de 372 500€ permet d'aborder sereinement l'année 2025.

REEL 2024 et BUDGET 2025 : Note de synthèse
Conseil municipal du 4 avril 2025

Budget 2025 en € (arrondi)

Budget 2025 en €	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	1 188 203	590 064,00	1 778 267
Dépenses	1 188 203	590 064,00	1 778 267
. Dont report de l'excédent à fin 2024	369 324	3 251,81	
. Dont report du déficit antérieur			
S/T avant report des années antérieures (dépenses dites « réelles »)	818 879	586 812,19	1 405 691,19

Budget de fonctionnement 2025

Recettes de fonctionnement en €

ARTICLE	LIBELLÉ ARTICLE	Réalisé 2024	BUDGET 2025	Budget %
	TOTAL Recettes fonctionnement	1 181 934	1 188 203	
	S/T Recettes réelles avant report N-1	986 642	818 879	100 %
013.	Atténuations de charges	0	1 000	0,1%
70.	Ventes de prestations de services et divers (périscolaire, La Poste, concessions...)	60 203	61 600	7,5%
731.	Fiscalité locale (TH, TF et autres)	613 359	621 000	75,8%
732	Attributions de compensation CAPF et DMTO	48 360	39 020	4,8%
74.	Dotations et participations	50 934	33 259	4,1%
75.	Autres produits de gestion (Logements)	63782	61 000	7,5%
76.	Produits financiers	4	0	0 %
77&78	Produits spécifiques (cession d'immos)	150 000	2 000	0,2 %
002.	<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>	195 292	369 324	-

Compte-tenu de la loi de finances 2025, les dotations Etat, Région, Département, Agglomération ont été revues par prudence fortement à la baisse (-27%). Les bases des valeurs locatives cadastrales servant au calcul de l'imposition des taxes foncière et habitation seront augmentées par l'Etat de 1,7% à la suite de l'inflation 2024.

REEL 2024 et BUDGET 2025 : Note de synthèse
Conseil municipal du 4 avril 2025

Dépenses de fonctionnement en €

ARTI- CLE	LIBELLÉ ARTICLE	Réalisé 2024	BUDGET 2025	Budget %
	Total Dépenses de fonctionnement	812 610	1 188 203	
	S/T dépenses réelles (hors tsf invest.)	662 610	860 757	100 %
011.	Charges à caractère général	243 774	307 060	35,7%
012.	Charges de personnel et frais assimilés	318 972	332 400	38,6%
014.	Atténuations de produits	14 485	15 000	1,7%
65.	Autres charges de gestion (élus, associations, contributions aux syndicats...)	74 231	199 297	23,2%
6588.	<i>Dont sécurité (marge minimale budgétée)</i>	0	109 297	12,7%
66.	Charges financières	9 070	7 000	0,8%
67.	Charges exceptionnelles	2 078	0	
023.	<i>Virement à la section d'investissement</i>	*	327 446	38%
042.	<i>Virt vers Invst : immo cédée et + value</i>	150 000	0	

*90 896€

La hausse des charges à caractère générale au budget 2025 est importante mais pour nombre d'entre elles, non récurrentes :

- . Lancement de l'Atlas de Biodiversité, dont les subventions à 80% sont versées en 2024, 26 et 27,
- . Assistance à l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, obligatoire,
- . Classe de neige en 2025 au lieu d'une simple sortie à Paris en 2024 pour les scolaires,
- . Travaux de rénovation importants sur deux logements,
- . Structures gonflables et animation du soir pour la fête de la St Loup,
- . Abandon de créances.

Parmi les charges de personnel, les cotisations à la retraite et aux assurances sociales sont en nette progression.

La marge de sécurité, budgétée en 'Autre charges de gestion', est moindre que les années précédentes, mais reste importante à 109 000€.

327 500€ sont réservés pour financer les investissements, très supérieurs au 90 800€ de l'année dernière grâce au produit de la vente de la maison 'Hameau' destiné à financer le contrat rural.

REEL 2024 et BUDGET 2025 : Note de synthèse
Conseil municipal du 4 avril 2025

Budget d'investissement 2025

Recettes d'investissement en €

ARTI-CLE	LIBELLÉ ARTICLE	Réalisé 2024	BUDGET 2025	Budget en %
	Total Recettes Investissement.	365 057	590 064	100 %
	S/T Recettes réelles (hors report et virt)	210 689	259 366	
001.	Excédent investissement reporté	0	3 252	0,6%
1068.	Excédent de fonctionnement antérieur (financement déficit Investissement N-1)	131 436	-	0%
10222.	FCTVA (récupération TVA sur N-2)	14 287	21 260	3,6%
10226.	Taxe d'aménagement	9 564	5 800	1%
13.	Subventions d'investissement	54 672	232 306	39,4%
16.	Emprunts et dettes assimilées	730	-	
165.	Dépôts et cautionnement	-	0	0
021.	<i>Virement de la section fonctionnement</i>	*	327 446	55,4%
040	<i>Virt Cession immobilisation</i>	150 000		
041	<i>Virt Operations patrimoniales sur 2013</i>	4 368		

*90 896€

Le budget 2025 est surtout marqué par les effets du contrat rural dont les travaux de la 1^{ère} tranche devraient démarrer dans le courant de l'automne 2025 mais sont encore en attente à ce jour du 'Top départ' de la Région et du Département. Cette première tranche concernera la place Pasteur, les abords de la mairie et la rue des Templiers du 28 au 49 (délibération du 5 avril 2024).

Le coût correspondant est de 195 000€ HT, financé à 40% par la Région, 30% par le Département et le solde par la commune. Ces subventions de 136 500€ sont supposées être versées au fur et à mesure de l'avancement et donc été budgétées entièrement sur 2025 (hypothèse optimiste).

A celles-ci s'ajoutent 96 000€ de subventions notifiées liées à nos investissements passés ou en cours et provenant de l'Etat, du Département, du Parc régional, du Syndicat intercommunal de l'énergie, de la Fondation du patrimoine, de l'agglomération du Pays de Fontainebleau

REEL 2024 et BUDGET 2025 : Note de synthèse
Conseil municipal du 4 avril 2025

Dépenses d'investissement en €

ARTI- CLE	ARTICLE : LIBELLÉ	Réalisé 2024	BUDGET 2025	Budget en %
	Total Dépenses Investissement.	361 805	590 064	100 %
	S/t Dépenses réelles (hors report et virt)	236 602	590 064	
16.	Emprunts et dettes assimilées	71 889	44 400	7,5%
20.	Immobilisations incorporelles	10 453	50 108	8,5%
21.	Immobilisations corporelles et Subventions d'équipement versées	154 260	495 556	84%
041.	<i>Virt Opé. Patrimoniales : Amort/Insertion</i>	4 368		
001.	<i>Déficit d'investissement reporté</i>	120 836	0	

Deux faits marquants :

- La baisse des emprunts à rembourser : l'emprunt de 400 000€ contracté en 2005 au taux de 4,67% est en effet arrivé à échéance en janvier 2025,
- Le poids du contrat rural avant subvention : celui-ci est budgété à 284 000€ TTC pour tenir compte de la TVA, de l'assistance à la maîtrise d'œuvre et de 10% d'imprévu.

Les autres projets envisagés en 2025 concernent l'école (étanchéité de terrasse, tapis de sol, stores...), l'église (fin des études nécessaires à l'obtention de subventions sur travaux), la sécurité routière rue de l'Ermitage et aux entrées de village, un début de résolution des problèmes de parking ou d'inondation, l'installation de deux bornes électriques, et bien sûr toujours la voirie (20 000€, moitié de l'entretien, au budget de fonctionnement, et moitié en investissement). L'ensemble de ces autres projets, s'ils sont tous réalisés, représentent 261 000€ TTC et 96 000€ après subventions.